

TAULEIGNE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 25 janvier 2021 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe du 05/11/2014, M. Pierre Jean Victor **TAULEIGNE**, en son vivant retraité, demeurant à ORANGE (84100) 23 impasse des Iris, né à CALVISSON (30420), le 19 août 1935, célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité, de nationalité française, Résident au sens de la réglementation fiscale, décédé à ORANGE (84100) (FRANCE), le 24 octobre 2019 a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Ludivine BEDOUIN, Notaire associée de la SELARL dénommée « Office notarial Nathalie DOYON et Ludivine BEDOUIN » titulaire d'un office notarial à CADEROUSSE (84860), 7, rue de l'Hôpital, le 20 janvier 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me BEDOUIN, notaire associée à CADEROUSSE référence CRPCEN :84051 dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession
3950195

Publie le 25/01/2021



Ecrit par Echo du Mardi le 25 janvier 2021